

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 / +251 11 518 25 58/
Ext 2558

Website: www.au.int

DIRECTORATE OF INFORMATION AND COMMUNICATION

Communiqué de presse N°049/2017

**Le Président de la Commission de l'UA félicite l'ECOSOCC
pour les résultats des élections**

Addis Abéba, Ethiopie – 31 Mars 2017: Le Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), S.E. Moussa Faki Mahamat, félicite les membres nouvellement élus du Bureau exécutif et les chefs des groupes thématiques du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) de l'UA. Les élections se sont déroulées le 30 mars 2017, au cours de la 2ème Assemblée générale permanente, au Caire, en Égypte.

Le Président de la Commission de l'UA félicite, en particulier, M. Richard SSEWAKIRYANGA, Secrétaire général exécutif du (Uganda National NGO Forum) Forum national des ONG de l'Ouganda, qui a été élu Président. Le Président de la CUA saisit l'occasion pour saluer le Président sortant, Joseph Chilengi, Directeur exécutif de (Africa Internally Displaced Persons Voice) la Voix des personnes déplacées en Afrique de la Zambie, pour le travail important et valable que l'ECOSOCC a accompli sur le continent.

S.E. Moussa Faki Mahamat salue également les membres de l'ECOSOCC pour avoir organisé des élections harmonieuses, pacifiques, libres et justes, ainsi que pour avoir mis en œuvre la décision politique de l'UA sur les élus qui servent un maximum de deux mandats, ce qui contribue à promouvoir les valeurs démocratiques sur le continent et en conformité avec l'Aspiration 3 de l'Agenda 2063.

Le Président saisit l'occasion de demander à l'ECOSOCC de respecter continuellement et de se conformer aux principes, aux règles et aux règlements qui régissent les différents organes de la Commission de l'Union africaine.

Il note le rôle crucial que joue l'ECOSOCC dans la représentation de la voix des organisations de la société civile sur le continent, ce qui donne un sens à l'UA en tant qu'Union des peuples.

Le Président de la Commission de l'UA exhorte les dirigeants de l'ECOSOCC, nouvellement élus, de faciliter et de populariser la mise en œuvre de l'Agenda 2063 dans leurs différents groupes thématiques afin que le continent puisse se rapprocher davantage des aspirations du continent.

L'ECOSOCC a été créé en vertu des dispositions des articles 5 et 22 de l'Acte constitutif de l'UA. Ses statuts, adoptés par la Conférence de l'UA en juillet 2004, le définissent comme un organe consultatif composé de différents groupes sociaux et professionnels des États membres de l'UA (Assembly/AU/Dec.48 (III)).

Pour toute information, veuillez contacter: Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine | E-mail: DIC@african-union.org | Site Internet: www.au.int | Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez-nous sur:

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission>

Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion

YouTube: <https://www.youtube.com/AUCommission>